



Directrice de la
publication: Madame
Chantal Beurienne

Bulletin municipal

Editorial

Sommaire

Editorial.....p1

Comptes rendus des Conseils
Municipaux.....p2

En direct de la Mairie.....p3

La vie des associations...p4 à 7

Dates à retenir.....p8

La commune de Saint Lyé La Forêt est en extension. Le lotissement « Les Jardins du Grillon » est dans sa dernière phase de réalisation.

Désormais le chemin du Grillon relie toutes les constructions depuis le « Soleil Couchant » aux écoles.

La circulation des véhicules motorisés vers les écoles n'était pas possible du fait de l'état de ce chemin. Il a été décidé de le restructurer d'une part en une voirie digne de ce nom et d'autre part de créer une piste piétonne et cyclable.

Nous avons pour objectifs de permettre aux enfants de rejoindre le groupe scolaire sans danger, de faciliter la mobilité des habitants et des enfants et de privilégier une circulation douce pour les promeneurs.

Les travaux débuteront le 9 juillet 2018 et devraient, nous l'espérons, être terminés pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Le chantier va inévitablement engendrer quelques désagréments pour les riverains. Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

Sincèrement , Chantal Beurienne

Madame le Maire et tous les conseillers municipaux tiennent à remercier chaleureusement Monsieur Joël Chasline pour l'aide qu'il apporte à la commune à travers la mise en œuvre, sans aucune compensation de quelque nature que ce soit, de son tracto-pelle, à l'occasion de tous les petits travaux qui doivent être faits rapidement—arasement, déplacement de terre, d'objets lourds.....

Merci JOËL.

RAPPELS IMPORTANTS

La municipalité rappelle qu'en raison d'un arrêté préfectoral le brûlage des résidus de jardins est interdit. Ceux-ci doivent être portés en déchetterie.

La météo est en ce moment favorable à l'organisation de barbecues et autres grillades en plein air.

Une attention particulière doit être portée en cette période où toutes les moissons n'ont pas encore eu lieu.

D'autre part il est rappelé que les haies et taillis doivent être entretenus de façon à ne pas déborder sur le domaine public.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 22 mai 2018

Le Conseil :

- Entérine le choix de la société Beauce Sologne Travaux Publics, proposée par la commission d'Appel d'Offre, pour les travaux du chemin du Grillon, pour un montant de 187 195,20 euros TTC.
- Sollicite une subvention de l'Etat pour le financement de ce chantier et autorise Madame le Maire à déposer le dossier.
- Désigne le secrétaire général de Mairie, Nicolas Thomas, comme coordinateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu début 2019.

Conseil municipal du 6 juin 2018

Le Conseil :

- Vote l'arrêt du projet de PLU sur lequel la municipalité travaille depuis janvier 2016. Cette étape marque la fin de l'étude menée avec le cabinet MT Projet et la remise du dossier aux Administrations qui doivent être consultées. Elles ont trois mois pour remettre leurs observations qui viendront amender le projet. Celui-ci sera ensuite rendu public et fera l'objet d'une enquête publique sous la houlette d'un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif. Toutes les personnes intéressées pourront venir consulter le dossier et faire part de leurs observations. Une fois que le commissaire enquêteur aura publié son rapport, le projet de PLU, accompagné des observations des habitants et des administrations, sera soumis au vote du Conseil Municipal et pourra dès lors entrer en vigueur.
- Vote les subventions aux associations ci-dessous, le budget global restant inchangé (6 755 euros).
- Décide de demander une subvention au PETR (ex- pays), au titre du contrat de ruralité, afin de boucler le financement des travaux du chemin du Grillon et autorise Madame le Maire à faire les démarches ad-hoc.
- Approuve la mise en place du dispositif de « Participation Citoyenne » proposé par la Gendarmerie Nationale. Ce dispositif a pour objectif de « compléter les actions de prévention de la délinquance en encourageant la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier ». Une réunion publique sera organisée à la rentrée avec la Gendarmerie.
- Reconduit la participation de la commune au dispositif FAJ / FUL. Pour les montants respectifs de 226,61 euros et 886, 27 euros. Voir dans ce bulletin l'article consacré à ces aides et à leur mise en œuvre.
- Prend acte du cambriolage des ateliers communaux et du local des VAMP, et des dépôts de plaintes y afférant.

Subventions aux associations

• Les Amis de l'Ecole	100 €
• Les Anciens Combattants	70 €
• APENO	20 €
• ASCL	850 €
• Donneurs de Sang	50 €
• Coopérative scolaire maternelle	500 €
• Coopérative scolaire primaire	450 €
• Echo de la Forêt	500 €
• Football	950 €
• Maintien en forme	160 €
• Gymnastique volontaire	330 €
• Aînés de la Forêt	300 €
• Les Joyeux Lutins	850 €
• Tennis de table	750 €
• Vamp	200 €
• AS Collège Léon Lagrange	250 €
• FSF Collège Léon Lagrange	375 €
• IME Clos St Martial	50 €

Un nouveau commerce à St LYé !



L'épicerie Au Petit Marché ouvrira en septembre 2018.

Je vous propose d'y trouver :

- des produits frais : fruits et légumes, charcuterie, crèmerie ;
- des produits issus de la production locale : bocaux de légumes, légumes secs, confitures, vinaigre, huile, jus, biscuits, sirop, fromage, terrines, tisanes, thé et bien d'autres gourmandises ;
- du vin de Loire ;
- des produits du quotidien ;
- dépôt de pain le mercredi.

Les produits proposés sont principalement issus de la production locale venant directement des producteurs que j'ai rencontrés, notre région étant riche de bonnes choses.

Je vous accueille du mardi au dimanche midi, sauf le jeudi matin où j'irai à la rencontre des producteurs pour le réapprovisionnement.

Dans l'attente de vous recevoir Au Petit Marché, je vous souhaite un excellent été.

Laure Kermonnach Bik – Au Petit Marché – 39 route d'Orléans Saint Lyé la Forêt.

contact@aupetitmarché.biz

La municipalité est très heureuse de cette initiative , formule tous ses voeux pour ce commerce et encourage toute la population à faire vivre cette épicerie qui vient compléter une offre qui était bien mince jusqu'ici.

Donnons lui la chance de réussir.

Rappel 13 juillet

La soirée du 13 juillet se déroulera comme l'an dernier:

A partir de 19 h rassemblement salle Rive du Nan pour un buffet froid organisé par la commune contre une contribution de:

5 euros par adulte laetien
10 euros pour les adultes hors commune
5 euros pour les enfants hors commune
Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans de la commune.

Retraite aux flambeaux, puis feu d'artifice tiré sur le terrain de foot (dès la nuit noire).

Soirée dansante avec animateur

La vie des associations

Les Aînés de la Forêt

ATELIER CULINAIRE

Après un arrêt de quelques mois afin de retrouver un cuisinier traiteur, les ateliers culinaires ont repris depuis le mois de mars mais seulement avec 8 personnes au lieu de 16 personnes avant l'interruption.

Les cours reprendront le 13 septembre.



SORTIE VAL DU LOIR

Une sortie dans la Vallée du Loir s'est déroulée le jeudi 26 avril avec l'autocariste Loiret Tourisme.

3 h de voyage commenté dans un autorail des années 50 d'où nous avons pu voir passer le TGV sur le lieu de l'ancien record du monde de vitesse.

L'après-midi nous avons visité Musikenfête. Ce lieu ludique et magique abrite plus de 500 instruments du monde entier. La visite s'est terminée par une animation musicale. 26 personnes ont participé à cette journée.



JOURNEE GOLF

Une journée découverte et initiation au golf de Marcilly en Vilette a été réservée pour le jeudi 28 juin. Une dizaine de personnes se sont inscrites pour cette journée.

SORTIE GUEDELON / ST FARGEAU

Le vendredi 20 juillet, une sortie à Guedelon et le soir le spectacle au Château de St Fargeau étaient prévus au programme du club.

Un certain nombre d'adhérents se sont inscrits. Malheureusement, nous ne sommes pas en nombre suffisant pour faire cette sortie. Dommage pour les personnes inscrites et qui ne peuvent pas faire cette journée qui avait été demandée lors de l'assemblée générale de janvier.

BARBECUE

Le mercredi 5 juillet a été organisé un barbecue avec différents jeux de sociétés en fin de journée.

Quarante-cinq personnes se sont inscrites à ce repas.



ART FLORAL

L'art floral a réuni une dizaine de personnes pour effectuer un bouquet de printemps. Le prochain cours est programmé le jeudi 20 septembre.

SORTIE CABARET

Le club des Aînés de la Forêt propose une sortie "Cabaret Revue Music-hall" à Ingré, le jeudi 15 novembre à 12h00. Le coût de cette sortie est de 61€ au lieu de 69€. Cette sortie Cabaret pourra avoir lieu si le nombre d'inscrits est suffisant.

Le club fonctionnera en juillet et en août pour rompre l'isolement des personnes seules et des personnes qui ne peuvent pas partir en vacances.

Pendant les vacances de juillet et août, la marche du mardi matin est maintenue.

La sortie bowling du lundi est reconduite en septembre.

Les Amis de l'école

C'est sous un beau soleil que la fête de l'école a eu lieu samedi 23 juin. Cette édition s'est déroulée dans une ambiance sympathique, et les enfants comme les grands ont apprécié les traditionnels jeux de kermesse installés dans la vaste cour du groupe scolaire. Structure gonflable, pêche à la ligne, chamboule-tout, escape-games, jeux en bois ou cochon qui rit, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. En fin d'après-midi,



les enfants ont offert un petit spectacle, composé d'une fresque collaborative dessinée en direct, de chants et de danses. Enfin, la fête s'est poursuivie par un barbecue réunissant enseignantes, parents, enfants et élus municipaux, pour un moment de convivialité toujours apprécié.

Un grand merci à tous les organisateurs, à l'équipe enseignante et aux entreprises qui contribuent par leurs dons et prêts à faire de cette fête une réussite.

Le Maintien en forme

La saison 2017-2018 se termine agréablement pour le Maintien en forme. Pour clôturer nous avons proposé avec notre animatrice Nadège, une initiation au yoga qui a été bien appréciée par les participants.

Cette expérience positive nous amène à décider d'un cours de yoga hebdomadaire le lundi de 18h30 à 19h30. Le cours de Maintien en Forme est maintenu le vendredi de 10h à 11h.

D'autre part, la Fédération Sport pour Tous, sous l'égide de Jeannette Poissonnet, nous a dispensé des cours de Maintien d'Equilibre utiles eux aussi.

La rentrée aura lieu le vendredi 7 septembre, pensez à vous joindre à nous si vous le désirez.

Pour tout renseignement, adressez vous auprès de la présidente Françoise Chièze au 06 07 06 51 60.



Le Tennis de Table

L'équipe 1 du Tennis de Table en Départementale 3

Cela faisait quelques années que notre association n'avait pas connu deux accessions consécutives pour son équipe fanion.

Tout le mérite en revient à Fabrice Cadon, Mathis Favier, David et Marc Yang. Bravo !

N'hésitez pas à venir les supporter l'an prochain.

Ceci est l'achèvement d'une saison réussie. En plus des adultes, mentionnés plus haut, les jeunes ont défendu les couleurs de Saint-Lyé dans les différents « tours » du Tournoi Jeunes Loiret.

Le dimanche 20 mai, notre vingt troisième vide-greniers a rencontré son traditionnel succès.

Par un temps ensoleillé, de nombreux visiteurs ont pu chiner auprès des exposants qui avaient honoré la quasi-totalité des emplacements.

L'organisation, rodée par une longue expérience, a su répondre à toutes les sollicitations.

Rendez-vous le 09 juin 2019 pour notre vingt quatrième édition.

Etaient conviés à la salle Rive du Nan, en ce chaud samedi 02 juin après-midi, les jeunes de l'association et leurs parents pour s'opposer dans un tournoi amical. De nombreuses familles ont répondu positivement.

Après un goûter, composé de pâtisseries réalisées par les parents, les joueurs livrèrent leurs dernières rencontres afin de désigner les vainqueurs et montrer ainsi les réels progrès accomplis depuis l'an dernier.

Les récompenses furent remises par Madame Launay, représentant la municipalité.

La reprise de la saison 2018-2019 est fixée au mercredi 29 août à partir de 18h00.

Pensez à vous munir de votre chéquier et d'un certificat médical pour les nouveaux.

Renseignements disponibles au 06 03 17 38 67.

XX

Le FAJ et le FUL : que se cache t'il sous ces acronymes barbares ?

Le FAJ

Le Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, à leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents. Le fonds octroie essentiellement des aides financières individuelles versées le plus souvent à titre subsidiaire lorsque les autres dispositifs existants ne peuvent être mobilisés.

Le FUL

Le Fonds Unifié Logement (FUL) est un dispositif géré par le Conseil Départemental en partenariat avec des communes du Loiret, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, les bailleurs sociaux, des fournisseurs d'eau, d'énergie et de téléphone. Le Fonds Unifié Logement (FUL) a pour objet d'aider les personnes ou familles en difficulté pour permettre leur accès ou leur maintien dans le logement, en leur accordant des aides financières et en finançant différents types d'accompagnement social lié au logement.

Dans les deux cas les demandeurs sont invités à consulter les services sociaux du Conseil Départemental.

Les VAMP

Les membres des Vieilles Auto Moto Passion ont repris de plus belle les activités régulières. Les rassemblements mensuels de voitures et motos anciennes, chaque 3^{ème} dimanche du mois sur le parking derrière la mairie, restent très fréquentés avec régulièrement plus de 50 véhicules présents en fin de matinée autour de la buvette.

Profitant du beau temps, plusieurs sorties ont été organisées depuis avril. Le Vintage Market à Montlhéry, un week-end entre Cher et Nièvre à Pougues les Eaux et une balade en Sologne.

Le 15 juillet aura lieu notre prochain rassemblement, avec comme chaque année maintenant, une bourse de pièces auto-moto.

XX

Remise de livres aux enfants du primaire

Le vendredi 29 juin Madame le Maire, accompagnée de l'adjointe Madame Monique Launay, a remis aux enfants de CM2, qui quittent l'école de St Lyé pour le collège, un ensemble composé d'un livre sur l'art et d'un dictionnaire. Cet ensemble vient compléter un ouvrage sur les fables de La Fontaine offert par le Ministère de l'Education Nationale.



Dates à retenir

Les Aînés de la Forêt

Atelier patchwork jeudi 6 septembre

Atelier culinaire jeudi 13 septembre

Atelier couture jeudi 13 septembre

Atelier modelage mardi 18 septembre

Art floral jeudi 20 septembre

Atelier béton cellulaire mardi 25 septembre

Bal d'automne samedi 6 octobre

Tennis de table

Le 29 août à 18 heures, reprise de la saison

VAMP

Le 15 juillet, bourse d'échanges

Maintien en forme

Le 7 septembre, reprise des séances

Début des cours de yoga si la demande est confirmée

ASCL

Du 9 juillet au 3 août, Centre de loisirs

Le jeudi 26 juillet, repas de fin de centre

Les Joyeux Lutins

Du 5 au 31 août, Centre de loisirs

24 août, fiche d'inscription pour la semaine de la rentrée 2018

Divers

13 juillet, soirée « Fête nationale »

Septembre, ouverture du « Petit Marché »

Rappel des permanences municipales

Horaires d'ouverture

Lundi de 10 h à 12 h, Mardi de 15 h à 19 h, Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 15 h à 18 h

Téléphone: 02 38 91 84 72 Fax: 02 38 91 86 44

Courriel: mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

Site: www.mairie-saint-lye-la-foret.fr

Page Facebook : [www.facebook.com / stlyelaforet](http://www.facebook.com/stlyelaforet)